



CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

Ces conditions générales de formation tiennent lieu de convention de formation entre les parties.

Identification du vendeur

ISTIUM - Service formation

29 avenue du puisard – Les Pinchinades – 13127 VITROLLES

N° déclaration d'activité : 25 14 0213814 (via l'Association EESTEL)

N° SIREN : 789 122 439

Téléphone : +33 6 30 73 53 32

Adresse électronique : formation@istium.pro

N° TVA Communautaire : FR73 789122439

1 Généralités

1.1 Les ventes de prestations de formation, effectuées par le service formation ISTIUM sont soumises aux présentes conditions générales auxquelles l'acheteur déclare adhérer sans restriction ni réserve.

1.2 Pour certaines prestations, des conditions particulières viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales. Les conditions générales et particulières prévalent sur toute condition d'achat.

1.3 Outre le fait qu'elles sont annexées aux devis, bon de commande, conventions ou contrat de formation, les conditions générales de vente de formation (CGV Formation) peuvent être consultées à tout moment à partir du site internet www.istium.pro.

2 Passation de commande

2.1 L'acheteur passe commande par courrier postal, courriel ou télécopie adressé au service formation ISTIUM en retournant le bon de commande, la convention ou le contrat de formation signé par ses soins.

2.2 Certaines prestations nécessitent un devis préalable. Le devis établi par le service formation ISTIUM est valable au maximum 2 mois. Tout devis accepté, devra porter la mention "Bon pour accord" et la signature de l'acheteur ou du représentant légal (pour une personne morale) ainsi que le cachet commercial (pour les entreprises).

2.3 Avant de signer le bon de commande, la convention ou le contrat de formation, l'acheteur doit s'assurer que les prestations de formation détaillées dans le programme de formation annexé à la convention ou au contrat de formation correspondent à ses besoins.

3 Confirmation de la commande

3.1 Tout bon de commande, convention de formation ou contrat de formation signé par l'acheteur et qui lui a été retourné accepté par le service formation ISTIUM, vaut commande ferme et définitive, sous réserve du droit de rétractation dont bénéficie l'acheteur, dans les cas prévus par la loi.

3.2 Le service formation ISTIUM se réserve le droit de ne pas accepter une convention ou un contrat de formation ou de suspendre une prestation à destination d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une prestation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours ou bien encore, en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou d'absence de paiement. Le service formation de la ISTIUM en informe alors l'acheteur dans les plus brefs délais.

4 Report, annulation d'une prestation

4.1 Pour certaines formations, notamment les formations inter-entreprises, dont l'ouverture est soumise à l'inscription d'un nombre minimum de participants, le service formation ISTIUM se réserve la possibilité de reporter la date d'ouverture. Il prévient l'acheteur au minimum 7 jours francs avant la date prévue de la formation.

4.2 En cas d'annulation d'une formation du fait du service formation ISTIUM, les versements déjà effectués par l'acheteur lui seront intégralement remboursés.

4.3 Pour toute annulation du fait de l'acheteur dans un délai inférieur à 5 jours francs avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation d'un ou plusieurs stagiaires, l'acheteur devra s'acquitter au

bénéfice du service formation ISTIUM d'une indemnité égale au prix de la formation restant dû.

5 Prix

5.1 Le prix de vente des prestations de formation est exprimé en euros net de taxes. ISTIUM est assujéti à la TVA selon les lois européennes.

5.2 Les prix peuvent évoluer à tout moment. Le prix à payer est celui figurant sur le bon de commande, la convention ou contrat de formation.

6 Modalités de paiement

6.1 Le paiement s'effectue 15 jours à réception de la facture, sauf exception précisée sur le bon de commande, la convention ou le contrat de formation, par chèque à l'ordre d'ISTIUM ou par virement sur le compte de cette dernière indiqué sur les documents transmis.

6.2 Il n'y a pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

6.3 Tout retard de paiement pourra générer une majoration des montants dus par l'application de pénalités de retard. Le taux des pénalités de retard est de 3 fois le taux de l'intérêt légal.

Conformément à l'article D. 441-5 du Code de Commerce, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 du même Code est fixé à 40 euros.

7 Subrogation de paiement

7.1 En cas de subrogation de paiement conclue entre l'acheteur et son OPCA ou tout autre organisme, il revient à l'acheteur d'en informer le service formation ISTIUM à la signature de la convention de formation. Le service formation ISTIUM transmettra directement les factures à l'OPCA ou tout autre organisme.

7.2 Le cas échéant, l'acheteur s'engage à payer au service formation ISTIUM, le complément entre le coût de la formation indiqué à la convention de formation et le montant pris en charge par l'OPCA ou tout autre organisme.

8 Attestation de participation

Une attestation de participation est adressée en fin de formation à l'entreprise pour remise au stagiaire ou remise directement au stagiaire.

9 Propriété - Utilisation des supports de cours

Les supports de cours et autres documents remis aux stagiaires pendant la formation n'entraînent pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit de l'acheteur, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité.

Ils sont uniquement destinés aux besoins propres de l'acheteur qui s'interdit de reproduire ou copier, de laisser reproduire ou copier, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. En particulier, leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

10 Loi applicable - Juridiction compétente

Les ventes conclues sont soumises au droit français. A défaut d'accord amiable que rechercheront les parties en priorité, toute contestation les concernant sera soumise aux tribunaux d'Aix-En-Provence, en France.

11 Informatique et libertés

Les données personnelles recueillies par le service formation ISTIUM sont destinées à la gestion administrative des stagiaires et à la fourniture de statistiques. Les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004. Pour l'exercer, ils peuvent adresser un courrier électronique à formation@istium.pro ou postal à :

ISTIUM - Formation - 29 allée du Puisard – 13127 VITROLLES - France

12 ARCHIVAGE – PREUVE

ISTIUM archive les bons de commandes et les factures. Ils sont considérés comme éléments de preuve des transactions intervenues entre les parties.